Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 33 (1962)

Heft: 6

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Saules	Montagne de Saules	Nussbaumer Ernest
La Scheulte	Jardin-Dessous	
	Jardin-Dessus	
	Marchstein	
	Dürrenberg	
Elay	Ferme Büse	Begert Eugen
Sornetan	La Prairie	
Souboz	Combioz	Commune de Champoz

District de La Neuveville

Lamboing	La Vieille-Charrière	Habegger Fritz
	La Prèze	Siegenthaler Fritz
	Le Spitzberg	Commune mixte
	Le Spitzberg	Commune mixte
Nods	Combes de Nods	Rollier Aloïs

District de Porrentruy

Asuel	La Malcôte	Turberg Eugène
Boncourt	Loge de Mont-Renaud	Commune
Bonfol	Le Largin	
Bressaucourt	Sous-les-Roches	
	Pietchiesson	
Chevenez	Ferme	Rérat frères
Courgenay	Vabenoz	

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Expansion du crédit consécutive à la hausse des valeurs réelles. — Le « Mois économique et financier » de la Société de Banque Suisse donne les précisions suivantes à ce propos : Les autorités et l'opinion publique de notre pays paraissent de plus en plus préoccupées par la hausse continuelle des prix des immeubles et des terrains, qui dépasse largement l'augmentation générale des prix. Etant donné l'absence de statistiques détaillées, il n'est guère possible de connaître l'ampleur exacte de cette hausse. Selon les estimations d'une commission d'experts nommée par le Conseil fédéral, le prix du sol en Suisse serait à l'heure actuelle deux à trois fois plus élevé qu'en 1939. Dans le canton de Bâle-Ville par exemple, le prix moyen du m^2 des

terrains bâtis et non bâtis acquis par des entreprises privées et des particuliers a progressé de 144 fr. en 1955/58 à 222 fr. pour les années 1959/60.

La cause de cette évolution réside en particulier dans le fait que l'offre réduite de valeurs immobilières ne parvient plus à satisfaire la demande croissante. En effet, à la demande conjoncturelle de bâtiments locatifs et industriels vient s'ajouter celle des acheteurs soucieux de placer leurs fonds à l'abri des dépréciations monétaires. Il convient cependant de souligner à ce propos que la demande étrangère s'est quelque peu calmée après l'introduction du régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. Quant à la spéculation proprement dite, c'est-à-dire l'achat de biens immobiliers en vue de la réalisation d'un gain à court terme au moyen d'une revente à brève échéance, elle déploie évidemment des effets spectaculaires, mais ne joue en fait qu'un rôle relativement secondaire et n'exerce qu'une influence modeste sur la formation des prix dans leur ensemble.

Les plus-values nominales enregistrées par les valeurs immobilières, le plus souvent lorsque celles-ci changent de propriétaire, entraînent une augmentation considérable du volume du crédit, ce qu'il est facile de démontrer par un exemple. Admettons en effet qu'un prêteur ait consenti à accorder sur un objet estimé à 600 000 fr. une avance de 65 %, soit 390 000 fr. Supposons maintenant que l'objet en question soit vendu pour 1 million et que le nouveau propriétaire obtienne un prêt aux mêmes conditions : le montant de l'avance sera alors augmenté de 260 000 fr. Ces considérations s'appliquent de manière générale à toutes les valeurs susceptibles d'enregistrer des plus-values.

Ainsi, même en l'absence de renseignements statistiques précis, il est permis de penser que l'expansion du crédit consécutive à la hausse des valeurs réelles a pris une ampleur considérable, phénomène particulièrement indésirable en période de haute conjoncture. C'est pourquoi on peut espérer que le récent accord conclu entre la Banque Nationale Suisse et les instituts bancaires de notre pays au sujet de la limitation des crédits exercera à cet égard une influence modératrice.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (066) 2 11 21. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 8.—. Le numéro : Fr. 1.—.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.